

## Transcription de la vidéo

### Said Boujroutf

Bonjour Saïd Boujroutf, professeur à l'Université Cadi Ayyad et membre du programme EduBioMed. Aujourd'hui, je viens vous parler de la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel des réserves de biosphère dans le cas de la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie au Maroc.

Cette capsule s'insère dans le MOOC intitulé : « Les réserves de biosphère comme laboratoire vivant pour l'éducation à la durabilité, la recherche appliquée et le développement local ». Nos questions de départ sont de nombres de trois. Premièrement, comment mettre en valeur le patrimoine pour un développement territorial durable? Deuxièmement, les réserves de biosphère sont-ils un outil de patrimonialisation? Troisièmement, la patrimonialisation pourrait-elle contribuer à la préservation et à la résilience des réserves de biosphère? Alors, pour répondre à ces questions, nous avons posé deux grands objectifs ; En partant du fait que l'Unesco quand elle a défini les réserves de biosphère comme des lieux d'apprentissage pour le développement durable, entre autres. C'est pour cette raison que nous cherchons un objectif général qui peut se manifester dans ces questions suivantes : comment les réserves de biosphère peuvent servir à la compréhension et à la gestion des changements des interactions entre les systèmes sociaux et écologiques ? Et comment une valorisation, une patrimonialisation de la réserve de biosphère pourrait contribuer à une forte prise de conscience chez les acteurs comme chez les apprenants, du rôle de cette réserve dans le développement territorial et durable. De ce fait, les réserves de biosphère sont un laboratoire à ciel ouvert. Celui-ci nous aide à observer, à apprendre, à comprendre et à agir sur les problématiques du développement durable. Et bien sûr, on va voir tout cela à partir du cas de la Réserve de Biosphère de l'Arganier (RBA) se trouvant au centre Ouest du Maroc.

Donc, la RBA est la première réserve de biosphère reconnue au Maroc par l'Unesco en 1998. Il a été déclaré comme un espace qui pourrait se préserver et être un espace de conservation. Mais, en même temps de développement humain, social et durable. Parce qu'elle est habitée par la population locale qui a le droit d'exploiter les ressources naturelles se trouvant dans ces espaces. Cette réserve s'étale sur une superficie d'environ 2 500 000 d'hectares. Elle concerne 8 provinces et préfectures, localisées au centre-Ouest du Maroc. Elle couvre une vaste plaine intra-montagneuse, bordée par les montagnes du Haut-Atlas et l'Anti-Atlas et l'océan Atlantique dans sa partie Ouest. Ainsi, elle atteint 2500 mètres d'altitudes et fait partie de la zone de transition méditerranéenne saharienne établie autour d'une essence forestière endémique du Maroc qui s'appelle *Argania Spinosa*, principale caractéristique du secteur marocain avec une végétation de forêts, bois et broussailles méditerranéennes. Cette réserve de biosphère, qui s'étend de la région d'Essaouira au Nord jusqu'à la région de Sidi Ifni, Guelmim au Sud et jusqu'à Tafraoute à l'Est et la région de Tata. Ce grand espace de la RBA reconnaît à la région une singularité du système de production et un potentiel de biodiversité conjugué à une identité culturelle spécifique. Il s'agit d'une situation pour laquelle des projets durablement soutenable sont nécessaires.

Les principaux objectifs de la création de la réserve de biosphère sont les suivants ; D'abord, la préservation des ressources biologiques, des valeurs paysagères et culturelles. Ensuite, le maintien de l'équilibre et des écosystèmes. Et enfin, la promotion de l'éducation environnementale et la contribution au développement local et régional de cette zone du Maroc.

Pour la valorisation de ce patrimoine qui est un patrimoine naturel, humain, diversifié, riche, spécifique, nécessite un développement territorial durable pour faire en sorte de durabiliser la RBA. À cet effet, pour valoriser ce patrimoine, il faut conjuguer les efforts des différents acteurs et parties prenantes pour assurer une valorisation qui apporte plusieurs éléments et plusieurs résultats importants pour la durabilité et le développement social, humain et durable de la réserve et de la population locale. D'abord, un bien être de la population dans le cadre d'un développement humain et social inclusif. Deuxièmement, un développement durable de la biodiversité dans un sens qui intègre les aspects économiques liés à la vie de la population locale. Troisièmement, une construction de la ressource patrimoniale sur la base de la spécificité liée à l'endémisme de l'arbre de l'arganier et aux trésors humains locaux, résultat des savoir-faire et des savoir-vivre des populations. Quatrièmement, une meilleure contribution des services écosystémiques de la réserve de biosphère du fait qu'elle est pourvoyeur des services liés à l'eau, au bois, aux produits agricoles et artisanaux avec la population. D'autres services s'ajoutent et qui sont liés à sa résilience comme ; La lutte contre l'érosion et la désertification. Donc, la RBA est un espace de conciliation entre l'homme et la nature. Un espace qui offre son capital naturel pour la promotion des solutions durables, surtout l'arbre résilient qui est l'arganier. Donc, valoriser le patrimoine pour un développement territorial durable de la réserve de biosphère nécessite de conjuguer les efforts des différents acteurs et parties prenantes pour assurer une valorisation qui apporte en 5ème point, la labellisation et la certification.

Ce 5ème point devrait être connecté et complémentaire, assurant l'origine géographique, la qualité alimentaire, le commerce équitable et l'écotourisme, etc... Donc, pour le rôle de la labellisation dans la patrimonialisation de la RBA, on voit que le rapport entre la valorisation et la reconnaissance de la réserve de biosphère comme patrimoine mondial émerge comme une problématique forte et produit par cette reconnaissance des retombées économiques et une vraie course à la « labellisation ». En fait, la labellisation devient un moyen pour justifier les discours et les pratiques de la protection de l'environnement. Mais aussi, pour renforcer l'ancrage territorial et la reconstruction des ressources qui deviennent bien sûr patrimoniales.

À cet égard, on voit émerger plusieurs labellisations et certifications en se basant sur les concepts d'écotourisme, d'écolabel, de la certification agricole et artisanale. On peut retrouver, au moins, une douzaine de labels et de certifications qui vont dans le sens de prendre en compte les spécificités de la RBA, son patrimoine et son capital naturel et humain. Donc, le rôle de la labellisation dans la patrimonialisation de la réserve de biosphère de l'arganier est important, mais il faut faire très attention aux évolutions qui commencent à se développer sur le terrain et qu'on l'a remarquée dans un certain nombre d'enquêtes sur le terrain et surtout dans la ville d'Agadir. Bien que, la labellisation générale ou spécifique contribue à la construction d'une marque de territoire et à une identité locale, il faut faire attention à la banalisation qui pourrait toucher le système de spécification et risque d'éroder ses construits. Par exemple, l'idée selon laquelle les labels des produits de terroir protègent les savoirs locaux et les spécificités, nécessitent à être démontrée ; Surtout, d'un côté, avec les quelques déviations qui commencent à être remarquées dans les différents lieux et territoires de la réserve de biosphère. D'autre côté, remarquées dans l'espace urbain et remarquées, essentiellement, sur les marchés.

Un autre volet important, qui fait que la valorisation et la patrimonialisation aide au développement durable de ces territoires spécifiques, c'est la reconnaissance, dernièrement, de la Journée Internationale de l'Arganier par les Nations-Unies. Il s'agit d'une autre voie de la sensibilisation, de l'éducation et de la patrimonialisation de la RBA qui promouvait une journée internationale de l'arganier, le 10 mai de chaque année. L'année 2021 était la première journée à célébrer cet arbre qui est l'arganier, présente non seulement l'endémisme naturel, mais aussi tout un patrimoine humain, culturel et identitaire derrière.

Ainsi, comment cet arbre résilient qui peut faire face à des difficultés et aux changements climatiques, mais aussi lutter contre la désertification, la dégradation des milieux de ce vaste territoire. Donc, cette journée internationale de l'arganier est une autre voie de la sensibilisation, de l'éducation et la patrimonialisation de la réserve de biosphère.

Valoriser le patrimoine pour un développement territorial durable de la réserve de biosphère passe aussi par la valorisation en un point important qui est la valorisation touristique qui épouse la patrimonialisation. Dans notre cadre de la RBA, cette mise en tourisme s'effectue en lien avec un pôle touristique qui est la ville d'Agadir. Au début, le tourisme dans la RBA cherche à diversifier l'offre de la ville touristique d'Agadir avec environ un million de touristes en 2015, dont plus de 95% de touristes visent le balnéaire essentiellement. Le tourisme dans les arrière-pays d'Agadir est de petite taille, accompagné surtout par des petites structures d'hébergement rurales avec un tourisme essentiellement itinérant. En parallèle, commence dans ces débuts, un éco-tourisme qui vise la mobilisation des ressources patrimoniales liées à la réserve de biosphère et qui touche à l'artisanat, à l'art culturel, la gastronomie, l'identité et les produits de terroir...etc. avec un vrai début de sensibilisation autour du développement durable de la réserve de biosphère avec une concrétisation du concept de la réserve de biosphère par la labellisation, la certification et la conciliation entre besoins de la population et nécessité de conservation du capital naturel .

Une diversité, donc, d'acteurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux qui viennent porter des projets de préservation, mais aussi de développement humain dans ces territoires de la RBA. Ces territoires qui sont fragiles, spécifiques et qui sont encours pour une nouvelle construction territoriale qui cherche à établir un écotourisme local adapté à l'environnement de la réserve de biosphère. Mais le système des acteurs a encore besoin d'une gouvernance spécifique adaptée à cette situation de la réserve de biosphère. Il a besoin d'une connectivité, de la communication, de l'édification de ponts de négociations, de coordination entre les différents acteurs, du partage et de modes de partage. Ainsi que, les façons de partager équitablement les ressources patrimoniales de ce territoire. Cela veut dire de pouvoir aller vers un projet de territoire et non des territoires de projets, qu'on voit actuellement se développer. Bien sûr, ce territoire de la réserve ou ces territoires de la RBA, vue de du côté de tourisme, il se compose en plusieurs territoires. D'abord Agadir, Ida Ou Tananeet Inzegane Ait Melloul, les Chtouka Ait Baha, le Taroudante, le Tata et le Tiznit avec la construction soit dans le sens de préservation et de l'écotourisme ; soit dans la diversification de l'offre de la ville d'Agadir.

Il existe au moins 7 grandes routes touristiques ; Celle du miel, celle des Igoudars, celle qui lie l'Atlantique à l'Anti-Atlas, les routes des oranges, la route des Mesguinas, la route du littoral atlantique et qui touche au Parc National de Souss-Massa (PNSM), comme dernier produit ou dernier espace de pratique d'écotourisme. Il existe des initiatives, par exemple, celle du Réseau de Développement du Tourisme Rural (RDTR), qui construit des circuits touristiques autour de la problématique de la réserve de biosphère en mettant en liaison les sites patrimoniaux avec la diversification paysagère liée au relief et à la forêt de l'arganier. Ainsi que, les sites de la production des produits de terroir en sillonnant les zones de plaine, les zones de montagne, le Piémont, les montagnes du Haut-Atlas et les montagnes de l'Anti-Atlas allant jusqu'à le confond saharien ouvert sur les régions de Guelmim et de Tata. Si, on prend toute une cartographie du tourisme dans la région de la RBA, on trouve qu'il y'a un tourisme bien développé et qui s'installe, essentiellement, en ville dans l'espace urbain, en contrepartie un tourisme encore timide, lié au rural, à l'écotourisme, dans ces régions diversifiées, avec des territoires qui peuvent être complémentaires dans l'offre touristique, mais tout un travail reste à faire dans cette direction.

En dernier, valoriser le patrimoine pour un développement territorial durable et faire en sorte que la patrimonialisation qui est en cours va participer à la durabilité de la réserve de biosphère. Pour cela, nous voyons qu'on devrait passer à la vitesse supérieure pour la mise en place d'un système de paiement pour les services écosystémiques (PSE). On sait bien que le Maroc a lancé avec le PNUD, un projet qui s'intitule : « Approches d'économie circulaire pour la conservation de l'agro biodiversité dans la région du Souss-Massa », il s'agit de la région de la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie qui est le fruit de cette coopération entre le Maroc et le PNUD. Mais pour s'inscrire dans cette visée qui est le paiement pour les services écosystémiques, il faut faire appel à cet instrument innovateur pour la préservation du capital « nature » et qui devrait s'intégrer dans la comptabilité publique et privée au niveau de notre pays. La valorisation passe par la labellisation et la commercialisation de deux produits de terroir à savoir, l'huile d'argan et le miel qui contribuera à mobiliser le capital naturel et humain dans un contexte de marché. Pourrons-nous à travers ces choix et ces orientations arrivés, en fin de compte, à faire face à la faiblesse de la résilience et la fragilité de l'environnement de la RBA et aux besoins de la population locale, pour le développement de leurs biens et leur bien-être? Pourrons-nous, ainsi, arrivés à un développement territorial et durable ? Et aussi comme espérance, pour honorer les engagements du Maroc vis-à-vis de l'UNESCO, vis-à-vis de la population locale et vis-à-vis de tout le monde qui aime la nature et voudrait préserver ses territoires de durabilité et d'endémisme voire de spécificités culturelles et identitaires comme la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie.

